

ACTION URGENTE

GUINÉE ÉQUATORIALE. LIBÉRATION D'UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS

Fabián Nsue Nguema, avocat et défenseur des droits humains, a été libéré dans la soirée du 30 octobre dernier. Il a été détenu pendant trois jours à la prison de Black Beach, en Guinée équatoriale, sans que les autorités reconnaissent son incarcération, avant d'être transféré vers le poste de police central à Malabo, la capitale du pays.

Fabián Nsue Nguema est le représentant juridique d'un homme arrêté aux alentours du 16 octobre 2012. Le 22 octobre dernier, il a essayé de rendre visite à son client à la prison de Black Beach, à Malabo. Pendant les trois jours qui ont suivi, personne n'a eu de ses nouvelles, ce qui a suscité des inquiétudes pour sa sécurité. Bien sa voiture fut garée sur le parking de la prison, les autorités ont refusé de reconnaître qu'elles le détenaient. Lorsqu'il se trouvait à Black Beach, cet homme était détenu au secret dans une cellule sombre. Il n'a été ni torturé, ni maltraité d'aucune autre façon.

Le 25 octobre, entre 9 h 30 et 10 heures, Fabián Nsue Nguema a été transféré vers le poste de police central à Malabo, où il a été détenu sans inculpation jusqu'à sa libération le 30 octobre dernier vers 19 heures. Il était alors incarcéré dans une grande cellule avec beaucoup d'autres détenus, et il était libre de se déplacer. Sa femme pouvait lui rendre visite et lui apporter de la nourriture chaque jour.

Les pressions exercées par la communauté internationale après le 22 octobre ont joué un rôle dans la réapparition et la libération de cet homme.

L'arrestation et la détention de Fabián Nsue Nguema étaient illégales. Celui-ci a été interpellé sans mandat d'arrêt alors qu'il essayait de rendre visite à son client. Il a ensuite été détenu sans inculpation pendant une durée bien supérieure aux 72 heures prévues par le droit équato-guinéen. À la prison de Black Beach, il a été informé que son client l'avait impliqué dans une « tentative de déstabilisation du pays », mais il n'a pas obtenu plus de détails.

Depuis des années, Fabián Nsue Nguema défend des opposants politiques et des prisonniers d'opinion. Par le passé, il a été victime de manœuvres de harcèlement et d'intimidation à de nombreuses reprises. En avril 2002, il a été appréhendé alors qu'il était sur le point de défendre un groupe de prisonniers politiques, plus tard adoptés comme prisonniers d'opinion par Amnesty International. En juillet 2002, il a été jugé pour avoir dénigré le président équato-guinéen Teodoro Obiang, et condamné à un an de prison. Amnesty International le considérait comme un prisonnier d'opinion.

En juin 2005, cet avocat a été arbitrairement exclu du barreau pour une période limitée en raison d'une faute professionnelle présumée, dont la nature n'a jamais été précisée.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. Au nom de Fabián Nsue Nguema, nous vous remercions d'être passés à l'action en sa faveur.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 315/12. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR24/010/2012/fr>.

Nom : Fabián Nsue Nguema

Genre : homme

Informations complémentaires sur l'AU 315/12, AFR 24/011/2012, 31 octobre 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

